

JOURNAL

D E

FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

DU MERCREDI, 22 FEVRIER 1797.

De Copenhague, le 11 Février.

Il est maintenant décidé qu'au printemps prochain, il sera équipé une petite escadre de 4 vaisseaux de ligne et quelques frégates, à laquelle se réunira, dit-on, une escadre Suédoise de la même force.

L'on mande de Barcelone, que les hostilités qui ont éclaté entre le Danemarck et la régence de Tripoli n'empêchent nullement le frêt des navires Danois, attendu que les forces maritimes de cette régence ne sont point considérables dans ce moment, et que d'ailleurs très peu de nations commerçantes sont maintenant en paix avec elle.

De l'Italie, le 15 Février.

D'après les lettres les plus récentes de Naples, il paroît que S. M. Sicilienne n'est nullement portée à se départir du système de neutralité qu'Elle a adopté; ce qui contredit le bruit qui s'étoit répandu, que ce monarque se propoisoit de conclure un traité d'alliance offensive et défensive avec la France. C'est aussi conformément à ce système, que S. M. continue de tenir ses forces de terre sur un pied respectable.

Les Génois viennent de payer aux françois les deux millions que ceux-ci leur avoient demandés comme emprunt. L'on assure que pareille demande vient d'être faite par Buonaparte, au Sénat de Venise. Ce général a aussi prié la cour de Sardaigne de lui faire passer une grande quantité d'armes et de munitions.

Suite de Paris, du 11 Février.

C'est une chose très singulière aujourd'hui qu'un voyage dans l'intérieur de la France. Partout on vous regarde comme émigré, et c'est toujours la première apostrophe qu'on reçoit. Si vous montrez votre passe-port, on

vous rend responsable des erreurs de ceux qui vous ont défiguré en croyant vous dépeindre. Si le passe-port n'offre rien à dire, ce qui est bien rare, on vous demande votre patente, ensuite votre extrait de baptême, ensuite que fais-je ?

On trouve dans la *Gazette françoise* une lettre d'Alexandrie, en date du 25 Décembre, qui donne des détails assez intéressans sur la situation des choses dans cette contrée. En voici les principaux passages :

„Comme notre commerce du Levant en général, celui d'Alexandrie en particulier, tombe de jour en jour davantage. C'est surtout en Egypte que nos ennemis sont parvenus à nous susciter des persécutions plus sérieuses les unes que les autres. La race des Mamelouks est fière, ignorante et fanatique, par conséquent plus facile à séduire. Les Beys actuels ont exercé sur les françois tous les genres d'avaries. Les exactions furent telles, qu'enfin les maisons françoises établies au Caire, ont été obligées de se réfugier à Alexandrie. Le commerce en Egypte est presque nul pour nous.

„Les avaries essuyées par les françois en Egypte, tiennent en partie aux révolutions qui ont déchiré ce pays. Le gouvernement des Beys actuels n'a pas seulement été funeste à nos relations commerciales, mais il a influé d'une manière plus défavorable encore sur l'Egypte elle-même.

„Depuis le règne d'Ibrahim et Mourad, Beys, la population de l'Egypte a diminué de moitié. Rolette a perdu la moitié de ses habitans, moins par la peste et les deux famines qu'elle a éprouvées depuis 1783, que par les vexations exercées par Mourad contre tous ceux qui étoient soupçonnés d'être riches. Damiette appro-

che de sa ruine. Les canaux qui servoient à favoriser les communications, s'obstruent de jour en jour, sans qu'on songe à les entretenir. La plupart des terres dans le Delta, quoique très-fertiles, sont totalement abandonnées, soit par les vices du gouvernement, qui favorise une trop grande sortie de grains, à l'effet d'augmenter les produits de la douane; soit par le monopole exercé par les grands sur le bled et le riz.

„Aussi, l’Égypte, cette contrée si fertile et regardée par les anciens Romains comme le grenier de leur république, est menacée chaque année de disette; et après avoir récolté une abondante moisson, elle éprouve toutes les horreurs de la famine.

„On pourroit ajouter à ce tableau les impôts excessifs sur les terres, les droits exorbitans sur les marchandises, les contributions exigées par le gouvernement des marchands nationaux, les avances demandées annuellement aux négocians francs, et dont on néglige depuis longtems le remboursement; enfin, les vexations exercées par les Mamelouks sur tous les particuliers, sous les plus légers prétextes; tel est, à-peu-près, l'état actuel de l'Égypte.

„Le bey de l'Égypte, forcé à de grandes dépenses pour soutenir son autorité, exerce à l'égard des *Fellas*, ou gens de campagne, les cruautés les plus révoltantes. Chaque année, ce Seigneur envoie un officier pour exiger l'impôt. Souvent il y vient en personne, précédé de plusieurs esclaves à pied. Aux approches du village, il fait ordinairement couper la tête du premier *Fella* qu'il rencontre, afin d'inspirer de la crainte aux autres, et les faire payer avec plus de célérité. Pareille exécution seroit ordonnée contre tous les mutins. Ces atrocités paroïtroient incroyables, si l'on ignoroit que ce n'est qu'à force de crimes que le Mamelouk parvient aux premières dignités. Souvent des villages entiers ont été exterminés, parcequ'une mauvaise récolte les mettoit hors d'état de payer une avance exigée d'eux.

„Le Pacha envoyé par le Grand-Seigneur au Caire, signe encore les actes émanés du gouvernement; mais, comblé d'honneurs dans son Palais, on ne lui laisse pas la liberté d'en sortir. S'il parvient à l'obtenir, les Beys lui donnent une garde nombreuse, sous prétexte de sa sûreté, et à laquelle il est obligé de faire, suivant l'usage, des présens considérables.

Extrait d'une lettre de Paris, du 11 Février.

La nouvelle de la prise de Mantoue a été pleinement confirmée par deux couriers arrivés aujourd'hui, le premier à cinq heures du matin,

le second à 10 heures. Celui-ci apportoit des dépêches officielles au directoire; l'autre étoit adressé à M. Serbelloni; il lui avoit été promis à Milan une forte somme, s'il dévançoit le courrier françois. Cette grande nouvelle a été assez accueillie dans le public, parcequ'on s'imagine qu'elle pourra nous procurer la paix. Buonaparte, en entrant dans la place, s'est fait accompagner par un grand nombre de médecins et de chirurgiens, avec toutes sortes de médicamens, pour donner de prompts secours aux malades qui en avoient le plus grand besoin; leur nombre se monte à 8000, sans compter les habitans, parmi lesquels les maladies ont aussi fait de grands ravages. Le reste de la garnison formoit environ 6000 hommes. C'est avec ce foible corps que M. de Wurmsfer a défendu pendant longtems une place fort étendue, et fait même plusieurs sorties.

L'on apprend maintenant que Buonaparte est en pleine marche vers la Romagne, et qu'il se dispose à pénétrer jusqu'à Rome, si la cour Pontificale ne consent pas à accepter les conditions qu'on lui a proposées. Les amis des arts et de l'humanité désirent que le général françois n'en vienne point à une pareille extrémité, qui exposeroit plus ou moins à sa ruine cette ancienne capitale du monde si intéressante sous tous les rapports. L'on espère encore que Buonaparte se bornera à des démonstrations menaçantes.

L'on croit que les commissaires de Louis XVIII seront jugés cette semaine; la tournure que l'on a donnée à leur affaire, laisse peu d'espoir à ceux qui voudroient les voir acquittés. Comme c'est d'embauchage qu'ils sont accusés, s'ils sont condamnés à mort, ce n'est pas la guillotine qui terminera leur vie; ils seront fusillés.

De la Hollande, le 14 Février.

Les mécontentement et les divisions qui ont éclaté dans nos provinces, prennent tous les jours un caractère plus marqué. Il y a dans ce moment trois partis bien distincts: les orangistes, qui veulent le retour de l'ancien gouvernement, et qui y tendent par des moyens directs et indirects: les républicains, c'est à dire ceux qui tiennent au système actuel et aux principes adoptés par notre assemblée nationale; et les exagérés, qui sont mécontents de la nouvelle constitution et qui en voudroient une plus populaire encore. Ces derniers sont les Jacobins de la Hollande, et ils ont déjà prouvé qu'il étoient dignes de ce nom. Le conflit de ces trois partis a déjà donné lieu à différentes scènes plus ou moins sérieuses et qui ont pres-

que toujours été accompagnées de l'effusion du sang. Mais c'est surtout au moment où la constitution sera présentée à la sanction du peuple, qu'on doit s'attendre aux plus violens orages. L'on avoit arrêté que cette présentation auroit lieu le 1er de Mars prochain; mais comme l'assemblée n'aura pas achevé sa besogne à cette époque, l'on devra fixer un autre terme.

Il est arrivé, depuis peu, beaucoup de troupes françoises dans nos provinces, surtout dans celle d'Utrecht. Il paroît que l'on a cru cette mesure nécessaire pour rétablir et maintenir le calme. Au reste, si nous sommes agités dans l'intérieur, nous n'avons rien à craindre du dehors. L'on sait pour certain que les mouvemens des troupes prussiennes dans la Westphalie ne nous regardent nullement.

La cour d'Espagne nous a fait déclarer par une note officielle, qu'elle seroit protéger nos vaisseaux marchands par les vaisseaux de guerre. Cela lui sera facile dans un moment où notre commerce est à-peu-près nul.

De Bruxelles, le 11 Février.

Nos Gazettes ont publié dernièrement le discours prononcé par le ministre de l'intérieur dans la séance publique de l'administration du département de l'Escaut à Gand. Voici cette pièce :

„Citoyens! Le Directoire exécutif, en m'ordonnant de parcourir quelques-uns des départemens réunis, m'a chargé de vous assurer de son attachement et de la bienveillance : quoique journellement occupé des grands intérêts de la République, il ne néglige rien de ce qui peut contribuer au bonheur et à la prospérité des départemens. Ici les richesses que répandent l'agriculture la plus florissante et le commerce le plus étendu, lui laissent peu à désirer; cependant l'application des loix générales peut influer sur le sort du commerce et de l'agriculture: déjà l'administration du département de la Lys m'a remis des réclamations sur des entraves qui nuisent à son commerce, et qui peuvent influer sur celui de l'Escaut.

„J'invite l'administration à me faire part des réclamations que les commerçans et les navigateurs peuvent lui avoir présentées, ainsi que de ses observations sur les modifications dont les loix commerciales peuvent être susceptibles, pour l'avantage de ce département. Les communications que vous donne une navigation étendue, ne doivent pas être obscurcies; l'intention du gouvernement est, au contraire, de procurer au commerce les plus grandes facilités.

„Je vous demanderai aussi, citoyens administrateurs, vos réflexions sur les moyens d'af-

firer, le plus promptement possible, l'exécution des loix sur l'instruction publique; c'est elle qui, en formant les jeunes citoyens, propagera les principes républicains et philosophiques; c'est elle qui fera chérir la liberté, en donnant des notions certaines sur ses bases et sur ses limites; c'est elle seule, enfin, qui nous ramenera aux principes d'une morale pure, si nécessaire à la prospérité d'un grand peuple.

„Nous fixerons nos yeux avec reconnoissance sur les beaux arts utiles: le jury que vous avez établi, composé de citoyens aussi zélés qu'éclairés, va s'occuper de rassembler les matériaux épars dans ce département, pour en former un musée précieux; je fais que les amis des arts pleurent encore les chefs-d'œuvres que le musée de Paris doit à nos victoires; la conquête a précédé la réunion; et, à l'imitation des Romains, les françois républicains, en combattant pour la liberté, enrichissent leur pays de tout ce que les arts leur offrent de plus précieux dans le cours de leurs victoires.

„Consolez-vous, amis des arts; l'Italie paie aussi son tribut à nos musées; la paix leur assurera cette conquête, et bientôt le gouvernement pourra vous dédommager de vos pertes.

„Les hospices et les maisons d'arrêt sont régis ici par une sage administration; je les examinerai comme des modèles propres à me fournir des notions utiles.

„Le moment approche, citoyens, où le peuple françois va jouir du plus beau de ses droits, celui de se réunir en assemblées primaires: n'oubliez pas que votre tranquillité et votre bonheur ne dépendent pas entièrement du gouvernement, le principe en est dans vos mains. C'est le peuple qui élit les représentans au corps législatif, les administrateurs et les juges. Ces choix exigent toute son attention; c'est à cette époque que doivent disparaître l'inertie et l'insouciance; c'est le moment qui doit nous rapprocher tous et ranimer notre confiance.

„Une bonne administration assure l'exécution des loix, la sûreté des personnes et la conservation des propriétés; vous en faites une heureuse expérience, citoyens: des administrateurs sages, éclairés et patriotes vous dirigent; en répondant à la confiance du gouvernement, ils ont acquis la vôtre.

„Recevez, citoyens, mes remerciemens sur l'accueil distingué que vous avez bien voulu me faire; je désire que tous les citoyens sachent combien j'ai été sensible à leur empressement, et sur-tout à la vive démonstration de leur attachement à la république et au gouvernement. Confondons nos cœurs encore une fois, réfléchissons les liens de notre fraternité, et au mo-

ment où les victoires les plus signalées de nos armées assurent de plus en plus notre union, faisons des vœux pour une paix glorieuse, et que notre enthousiasme et nos cris d'allégresse parviennent jusqu'aux armées; ils les dédommageront de leurs fatigues.

Des Bords du Mein, le 21 Février.

Nous avons dit que l'Empereur de Russie avoit annoncé qu'il se seroit couronner au mois d'Avril à Moscou. Voici le texte de l'Ukase qui a été publiée à ce sujet :

„Nous Paul I. Empereur et Autocrate de Toutes les Russies, faisons savoir par la présente à tous nos fidèles sujets. — Nous regardons comme un devoir, en montant sur le trône de nos ancêtres, d'en rendre grâces au Tout-puissant qui règne sur tous les empires et sur tous les hommes; et à l'exemple des anciens Rois d'Israel, des Empereurs grecs orthodoxes, de nos pieux prédécesseurs sur le trône de Russie, et des autres souverains chrétiens, nous avons résolu de nous faire couronner et sacrer au mois d'avril 1797, dans notre première ville capitale de Moscou. Il est aussi de notre vo-

lonté, d'après l'exemple des souverains grecs orthodoxes, d'honorer du couronnement notre chère et bien aimée épouse l'Impératrice Maria Feodorowna. Nous faisons part de cette résolution à tous nos fidèles sujets, et nous les invitons paternellement à adresser, conjointement avec nous, leurs ferventes prières au créateur et dispensateur de tout bien, afin qu'il nous donne la force d'administrer la haute dignité qui nous est confiée, pour l'honneur de son saint nom, pour le maintien du repos public et pour l'augmentation de la prospérité de notre Empire. — Donnée à Petersbourg, le 18 Décembre (vieux style) 1796, de notre règne l'an premier. — Etoit signé Paul.

Cours du change de Francfort, du 21 Février.

Amsterdam Cr. — Lettres à esj 134 3/4. à 2sm 134.
Hambourg — Lettres à esj. 150 à 2sm 149 1/4.
Augsbourg — — — — — Argent à esj 100.
Vienne — Lettres à esj 99 1/2. à 2sm 98 1/2.
Londres — Lettres à esj 144.
Bâle en écus neufs. — Lettres à esj. 100 1/2.
Brême Louisd'or. — Lettres à esj. 107 1/4.

AVERTISSEMENT.

Il se vend ici, en caisses de 50 bouteilles du vin rouge de Bordeaux excellent, ainsi que du très bon vieux vin de Grave blanc, première qualité & des meilleures campagnes de Bordeaux. S'adresser Lett. I, No. 149 rue dite Kornmarck.

* * * On désireroit trouver un domestique françois, muni de bons certificats, & sachant bien faire la cuisine. On lui donnera de bons gages, s'il peut remplir les conditions. S'adresser au Bureau de ce Journal

* * * Dom Maugérar, Bénédictin françois, est prié de donner son adresse à M. le Prieur titulaire de Novy en Champagne, à l'insigne abbaye de St. Sauveur à Fulde.

* * * A vendre, rue de Moyence No. 40, par bonneille & demie-bouteille, d'excellente Eau de fleur d'Orange, à 4 fl. 48 kr. la bouteille.

* * * M. Lesturgez, prêtre de Versailles, est prié de donner son adresse à son frère, à Hosmars, par Munster en Westphalie.

* * * M. le comte de Gourcy prie M. Christophe baron de Reumont son beau-frère de lui faire parvenir son adresse au Bureau de ce Journal; à son défaut, il prie M. son fils, ou quelqu'un de sa famille, de lui rendre ce service.

CITATION.

* * * De la part du royal Tribunal pour les nobles en Moravie & Silésie, on fait savoir par l'édit présent: que Monsieur Emanuel Marie de Cock, conseiller des finances, pensionné des Pays-Bas, est mort intestat le 29 Novembre 1796, & qu'on a constitué, pour soutenir les intérêts de l'héritage, le docteur des droits & avocat provincial, Auguste Schindler, pour curateur.

Le curateur ci-nommé ayant apperçu dans les papiers du feu M. de Cock l'existence d'un frère nommé Charles François, & d'une sœur Thérèse de Cock, l'a notifié au dit Tribunal, & prié de vouloir citer par ajournement M. Charles François, Mlle. Thérèse de Cock, & tous ceux qui se croient autorisés à faire valoir des prétentions sur l'héritage de feu M. de Cock.

Ce pourquoi, on ne balance pas de consentir à la demande du curateur, & de citer par la teneur du présent M. Charles François, Mlle. Thérèse de Cock ci devant demeurant à Bruxelles, comme aussi tous ceux qui auroient intention & se croiroient autorisés à faire valoir des prétentions légitimes à cette succession, à l'effet de justifier authentiquement pendant l'espace défini, savoir le 30 Juin de l'année prochaine 1797, leurs droits soit de succession ou de quelque autre titre.

Bruxelles le 14 Décembre 1796.

MUNZER, secrétaire.